

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 JUIN 2020**

Le Conseil municipal s'est réuni, le **mardi 16 juin 2020, à 19h30**, en la Salle de Conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil à Dinan) lieu ordinaire de ses réunions publiques, en vue de délibérer sur les affaires figurant à l'ordre du jour de sa convocation portant la date du 10 juin 2020.

Membres en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : Didier LECHIEN, Laurence LE DU-BLAYO, Bernard LAGREE, Stéphanie MEAL, Jacques TOUMINET, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Olivier BOBIGEAT, Chantal BOULOUX, Didier DERU, Joëlle LE GUIFFANT, Yannick HELLIO, René DEGRENNE, Guy BADOUAL, Nathalie MALIDOR, Matthieu JOUNEAU, Cécile PARIS, Odile MIEL-GIRESSE, Charles HOUZE, Christine MASSART, Maxime SACHET, Lydie PATRY, Dominique ORHANT, Christiane SOQUET, Françoise DESPRES, Sylvaine CHENE, Philippe MORANT, Christelle BOUVIER, Anne-Sophie GUILLEMOT, Jérémie MENAR, David BRUNET, Michel FORGET, Stella CORBES, Joris SANSON, Gérard de MELLON.

ÉTAIT EXCUSEE : Stéphanie MISSIR (pouvoir à Stella CORBES)

SECRETARE : Joris SANSON

*

* *

M. le Maire déclare la séance ouverte et propose Joris SANSON comme secrétaire de séance.

Joris SANSON fait l'appel. Le quorum est atteint.

Le relevé de décisions de la séance du 26 mai 2020 est adopté.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Affaire n°1 : CONSEIL MUNICIPAL – COMMISSIONS MUNICIPALES – Création et désignations

Rapporteur : M. le Maire

Commissions d'instruction :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITÉ** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT ;
2. De créer les commissions d'instruction suivantes et d'en désigner leurs membres ainsi :
 - o Commission Transition Ecologique et Aménagements

Commission en charge des sujets qui ont trait à la transition écologique, aux aménagements urbains, aux bâtiments et à l'urbanisme. L'élue coordinatrice est Laurence LE DU-BLAYO
Les élus et délégations liées sont :

- Laurence LE DU – BLAYO, à la transition écologique et au cadre de vie.
- Jacques TOUMINET, à l'urbanisme, aux affaires foncières et à l'habitat
- Yannick HELLIO, à la voirie, aux bâtiments, à la propreté urbaine.
- Guy BADOUAL, référent travaux et équipements pour la commune historique de Léhon
- Charles HOUZE, chargé des mobilités.
- Maxime SACHET, chargé de l'économie circulaire et des circuits courts.

Membres :

Laurence LE DU-BLAYO, Jacques TOUMINET, Yannick HELLIO, Guy BADOUAL, Charles HOUZE, Maxime SACHET, Anne-Sophie GUILLEMOT, Christelle BOUVIER, Cécile PARIS, Bernard LAGREE, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Dominique ORHANT, Sylvaine CHENE, Stéphanie MEAL, Stéphanie MISSIR, Michel FORGET.

o Commission Services aux Habitants et Solidarités

Commission en charge des sujets qui ont trait aux services aux habitants, à l'atelier du 5 Bis, à l'aide et à l'accompagnement social, à l'éducation, au sport et à la prévention. L'élue coordinatrice est Stéphanie MEAL.

Les élus et délégations liées sont :

- Stéphanie MEAL, aux services aux habitants et à l'inclusion.
- Brigitte BALAY-MIZRAHI, aux affaires scolaires et à l'enfance.
- Chantal BOULOUX, aux affaires sociales et à la santé.
- Nathalie MALIDOR, référente affaires sociales de Léhon et quartier des Iles Bretonnes.
- Matthieu JOUNEAU, chargé des sports, des équipements sportifs et des relations avec les associations sportives.
- Christine MASSART, chargée de la prévention de la délinquance et de la protection civile.
- Lydie PATRY, chargée de la politique de la ville et du quartier de la Fontaine des Eaux.

Membres :

Stéphanie MEAL, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Chantal BOULOUX, Nathalie MALIDOR, Matthieu JOUNEAU, Christine MASSART, Lydie PATRY, GUY BADOUAL, Christelle BOUVIER, Philippe MORANT, Jérémie MENAR, Didier DERU, Sylvaine CHENE, Françoise DESPRES, Maxime SACHET, Stella CORBES, Stéphanie MISSIR.

o Commission Attractivité

Commission en charge des sujets qui ont trait à l'attractivité économique et touristique, aux patrimoines, aux équipements communaux (camping, port, Centre des Congrès, aéroport, hippodrome) et à la politique commerciale. L'élue coordinateur est Olivier BOBIGEAT.

Les élus et délégations liées sont :

- Olivier BOBIGEAT, à l'attractivité et au développement des équipements communaux.
- Cécile PARIS, chargée des patrimoines et des archives.
- Dominique ORHANT, chargé du commerce.

Membres :

Olivier BOBIGEAT, Cécile PARIS, Dominique ORHANT, Joëlle LE GUIFFANT, Yannick HELLIO, Bernard LAGREE, Françoise DESPRES, Maxime SACHET, Charles HOUZE, Michel FORGET, Joris SANSON.

o Commission Culture et évènementiel

Commission en charge des sujets qui ont trait à l'animation et la médiation culturelle, aux musées, à la bibliothèque et à l'évènementiel. L'élue coordinatrice est Joëlle LE GUIFFANT.

Membres :

Joëlle LE GUIFFANT, Philippe MORANT, Jacques TOUMINET, Cécile PARIS, Odile MIEL-GIRESSE, David BRUNET, Christine MASSART, Françoise DESPRES, Laurence LE DU-BLAYO, Stella CORBES, Joris SANSON, Gérard de MELLON.

o Commission Finances

Commission en charge des sujets qui ont trait aux finances, au budget, à la contractualisation et au mécénat. L'élu coordinateur est Didier DERU.

Membres :

Didier DERU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Joëlle LE GUIFFANT, Charles HOUZE, Cécile PARIS, Yannick HELLIO, Christiane SOQUET, Odile MIEL-GIRESSE, Laurence LE DU-BLAYO, Jérémie MENAR, Matthieu JOUNEAU, Olivier BOBIGEAT, Stéphanie MISSIR, Joris SANSON, Gérard de MELLON.

Commissions obligatoires :

o La commission d'appel d'offres

Président : Le Maire, par délégation : Yannick HELLIO

5 titulaires et 5 suppléants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT
2. De voter à main levée

Après l'appel de dépôt de listes par M. le Maire, 3 listes sont présentées :

- *Liste Didier LECHIEN :*

Titulaires : Guy BADOUAL, Christiane SOQUET, Cécile PARIS, Olivier BOBIGEAT

Suppléants : Dominique ORHANT, Matthieu JOUNEAU, Françoise DESPRES, Christelle BOUVIER

- *Liste Michel FORGET :*

Titulaire : Michel FORGET

Suppléant : Stéphanie MISSIR

- *Liste Gérard de MELLON :*

Titulaire : Gérard de MELLON

Suppléant : Gérard de MELLON

Résultat du vote :

Liste Didier LECHIEN : 30 voix

Liste Michel FORGET : 4 voix

Liste Gérard de MELLON : 1 voix

Membres de la CAO :

- 5 Titulaires : Guy BADOUAL, Christiane SOQUET, Cécile PARIS, Olivier BOBIGEAT, Michel FORGET
- 5 Suppléants : Dominique ORHANT, Matthieu JOUNEAU, Françoise DESPRES, Christelle BOUVIER, Stéphanie MISSIR

o La commission des marchés publics

La composition de cette commission est la même que celle de la Commission d'appel d'offres.

Membres :

- 5 Titulaires : Guy BADOUAL, Christiane SOQUET, Cécile PARIS, Olivier BOBIGEAT, Michel FORGET
- 5 Suppléants : Dominique ORHANT, Matthieu JOUNEAU, Françoise DESPRES, Christelle BOUVIER, Stéphanie MISSIR

o La Commission de délégation de services publics et de concession

La composition de cette commission est la même que celle de la Commission d'appel d'offres.

Membres :

- 5 Titulaires : Guy BADOUAL, Christiane SOQUET, Cécile PARIS, Olivier BOBIGEAT, Michel FORGET
- 5 Suppléants : Dominique ORHANT, Matthieu JOUNEAU, Françoise DESPRES, Christelle BOUVIER, Stéphanie MISSIR

o La Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Président : le Maire, par délégation : Stéphanie MEAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT ;
2. De créer la commission et d'en désigner les membres ainsi :

10 membres : Stéphanie MEAL, Jacques TOUMINET, Charles HOUZE, Philippe MORANT, Chantal BOULOUX, Bernard LAGREE, Nathalie MALIDOR, Sylvaine CHENE, Stéphanie MISSIR, Michel FORGET

o La Commission des Foires et Marchés

Le Président : le Maire, par délégation : Olivier Bobigeat

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT ;
2. De créer la commission et d'en désigner les membres ainsi :

5 membres : Olivier BOBIGEAT, Christelle BOUVIER, Dominique ORHANT, Bernard LAGREE, Stella CORBES

o La Commission d'attribution des Halles

Le Président : le Maire, par délégation : Dominique ORHANT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT ;

2. De créer la commission et d'en désigner les membres ainsi :

9 membres : Dominique ORHANT, Yannick HELLIO, Didier DERU, Olivier BOBIGEAT, Françoise DESPRES, Maxime SACHET, David BRUNET, Stella CORBES

Affaire n°2 : CONSEIL MUNICIPAL – COMITES DE PILOTAGE – Création et désignations

Rapporteur : M. le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT ;
2. De créer les comités de pilotage suivants et d'en désigner les membres ainsi :

- Projet culturel de l'Abbaye de Léhon

6 membres : Joëlle LE GUIFFANT, Guy BADOUAL, Cécile PARIS, Odile MIEL-GIRESSE, Didier DERU, Joris SANSON

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – Validation du Comité de Pilotage

5 membres : Christine MASSART, Bernard LAGREE, Sylvaine CHENE, Laurence LE DU-BLAYO, Michel FORGET

- Charte de l'Arbre

9 membres : Laurence LE DU-BLAYO, Yannick HELLIO, Bernard LAGREE, Anne-Sophie GUILLEMOT, Guy BADOUAL, Jacques TOUMINET, Charles HOUZE, Cécile PARIS, Michel FORGET

- Comité éthique Vidéoprotection

3 Titulaires : Christine MASSART, Bernard LAGREE, Stéphanie MISSIR

3 Suppléants : David BRUNET, Lydie PATRY, Jérémie MENAR

- Comité de pilotage Politique de la ville

5 membres : Lydie PATRY, Jérémie MENAR, Stéphanie MEAL, Nathalie MALIDOR, Stéphanie MISSIR

Affaire n°3 : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation de délégués du conseil municipal dans les organismes extérieurs

Rapporteur : M. le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT ;

2. De désigner ainsi les délégués dans les organismes extérieurs :

- La Société d'Economie Mixte *Dinan Expansion*

Le maire + 8 délégués

Jacques TOUMINET, René DEGRENNE, Olivier BOBIGEAT, Anne-Sophie GUILLEMOT, Didier DERU, Matthieu JOUVEAU, Christiane SOQUET, Michel FORGET

○ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le maire + 8 délégués

Chantal BOULOUX, Lydie PATRY, Nathalie MALIDOR, Jérémie MENAR, Didier DERU, Sylvaine CHENE, Christelle BOUVIER, Stella CORBES

○ Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Le Maire

Elu coordinateur : Christine MASSART

○ La Caisse des Ecoles

Le Maire est président de droit

2 délégués : Brigitte BALAY-MIZRAHI et Stella CORBES

○ Les Conseils d'école

La Garaye : Brigitte BALAY-MIZRAHI

La Ruche : Brigitte BALAY-MIZRAHI

Les Fontaines : Brigitte BALAY-MIZRAHI

Mosaïque : Brigitte BALAY-MIZRAHI

○ Le Centre Hospitalier René Pléven

Le Maire (ou son représentant) est, de droit, membre du Conseil de surveillance

○ Le Syndicat Départemental d'Energie

3 délégués titulaires : Odile MIEL-GIRESSE, Yannick HELLIO, Laurence LE DU - BLAYO

3 délégués suppléants : Guy BADOUAL, Dominique ORHANT, Anne-Sophie GUILLEMOT

○ Les Collèges

- Collège Broussais :

2 délégués titulaires : Christine MASSART et Françoise DESPRES

2 délégués suppléants : Charles HOUZE et Stella CORBES

- Collège Vercel :

2 délégués titulaires : Françoise DESPRES et Stéphanie MISSIR

2 délégués suppléants : David BRUNET et Christine MASSART

○ Le Lycée de la Fontaine des Eaux

Brigitte BALAY-MIZRAHI et Stéphanie MISSIR sont candidates au poste de titulaire.

Après un vote à main levée : 30 voix pour Brigitte BALAY-MIZRAHI, 4 voix pour Stéphanie MISSIR, 1 abstention (Gérard de MELLON)

1 déléguée titulaire : Brigitte BALAY-MIZRAHI

1 déléguée suppléante : Christelle BOUVIER

Affaire n°4 : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation de délégués du conseil municipal dans les associations

Rapporteur : M. le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT ;
2. De désigner ainsi les délégués dans les associations :
 - Aéroclub : 3
Olivier BOBIGEAT, Bernard LAGREE, Matthieu JOUNEAU
 - Petites Cités de Caractère :
 - 2 titulaires : Joëlle LE GUIFFANT, Odile MIEL GIRESE
 - 2 suppléants : Laurence LE DU BLAYO, Joris SANSON
 - Plus beaux détours de France : 1
Olivier BOBIGEAT
 - Comité de Jumelage Dinan-Dinant : 2
Odile MIEL GIRESE, Philippe MORANT
 - Comité de Jumelage Dinan-Exmouth : 1
Odile MIEL GIRESE
 - Comité de jumelage Léhon - Abstatt – Kahemba : 1
Odile MIEL GIRESE
 - Ecole Diwan Dinan : 1
Brigitte BALAY-MIZRAHI
 - Ecole Duguesclin : 1
René DEGRENNE
 - OGEC Ecoles primaires de Dinan : 2
Brigitte BALAY-MIZRAHI, Françoise DESPRES
 - OGEC Ecoles primaires de Léhon : 2
Brigitte BALAY-MIZRAHI, Françoise DESPRES
 - Conseil de vie sociale Foyer ADAPEI (Eaux vives et Ker Redenn) : 1
Sylvie CHENE
 - Conseil de vie sociale Foyer résidence Y. Blanchot : 1
Nathalie MALIDOR

- Conseil de vie sociale PAX : 1
Nathalie MALIDOR
- Conseil de vie sociale Les Petites sœurs des pauvres : 1
Nathalie MALIDOR
- Conseil d'administration Résidence du Connétable : 1
Chantal BOULOUX
- Horizon Emploi : 1
Christelle BOUVIER
- IME Les Vallées : 1
Chantal BOULOUX
- Le Gué : 1
Christine MASSART
- Mission locale du Pays de Dinan : 1
Anne-Sophie GUILLEMOT
- CNAS : 1
Guy BADOUAL

- Comité de la Fête des Remparts : 2

Bernard LAGREE, Charles HOUZE et Joris SANSON sont candidats.

Après un vote à main levée : 30 voix pour Bernard LAGREE, 30 voix pour Charles HOUZE et 5 voix pour Joris SANSON (J. SANSON, M. FORGET, S. MISSIR, S. CORBES et G. de MELLON)

Délégués : Bernard LAGREE, Charles HOUZE

- Enfant dans la Ville : 3

Dominique ORHANT, Philippe MORANT, Chantal BOULOUX et Stella CORBES sont candidats.

Après un vote à main levée : 30 voix pour Dominique ORHANT, 30 voix pour Philippe MORANT, 30 voix pour Chantal BOULOUX et 5 voix pour Stella CORBES (J. SANSON, M. FORGET, S. MISSIR, S. CORBES et G. de MELLON)

Délégués : Dominique ORHANT, Philippe MORANT, Chantal BOULOUX

- La Chamaille : 3

Lydie PATRY, Christine MASSART, Stéphanie MEAL et Stéphanie MISSIR sont candidates.

Après un vote à main levée : 30 voix pour Lydie PATRY, 30 voix pour Christine MASSART, 30 voix pour Stéphanie MEAL, 4 voix pour Stéphanie MISSIR (J. SANSON, M. FORGET, S. MISSIR, S. CORBES) et 1 abstention (G. de MELLON)

Déléguées : Lydie PATRY, Christine MASSART, Stéphanie MEAL

- Steredenn : 2

Christine MASSART, Stéphanie MEAL et Stella CORBES sont candidates.

Après un vote à main levée : 30 voix pour Christine MASSART, 30 voix pour Stéphanie MEAL, 4 voix pour Stella CORBES (J. SANSON, M. FORGET, S. MISSIR, S. CORBES) et 1 abstention (G. de MELLON)

Déléguées : Christine MASSART, Stéphanie MEAL

Affaire n°5 : CONSEIL MUNICIPAL - Fixation des indemnités de fonction des élus

Rapporteur : Didier DERU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide **par 31 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS** (M. FORGET, S. MISSIR, S. CORBES et J. SANSON) :

1. de voter, avec effet au 26 mai 2020 (date de l'élection du maire et des adjoints), les **indemnités de base** suivantes (en pourcentage de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) :
 - Indemnité du maire de la commune nouvelle à 35,95 %.
 - Indemnité du maire de la commune déléguée de Léhon à 51,42 %.
 - Indemnité de 2^{ème} adjoint au maire de la commune nouvelle à 14,82 %.
 - Indemnité des autres adjoints au maire de la commune nouvelle à 13,05 %.
 - Indemnité des adjoints au maire délégué de Léhon à 19,28 %.
 - Indemnité des conseillers délégués à 13,30 %.
 - Indemnité des conseillers municipaux à 1,54 %.

2. d'appliquer les **majorations** suivantes aux indemnités de base :
 - + 20 % de l'indemnité de base attribuée en qualité de commune chef-lieu d'arrondissement,
 - + 25 % de l'indemnité de base attribuée en qualité de commune classée station de tourisme,
 - Le complément « dotation de solidarité urbaine » (DSU) de l'indemnité de base pour atteindre le plafond des communes de la strate immédiatement supérieure (20 000 à 49 999 habitants).

La discussion à laquelle prirent part M. FORGET, M. DERU et M. le Maire figurera au procès-verbal de séance.

Affaire n°6 : CONSEIL MUNICIPAL – COMMISSIONS MUNICIPALES – Composition de la Commission communale des impôts directs – Proposition de liste

Rapporteur : M. le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à **l'UNANIMITE**, de proposer cette liste de 32 noms au directeur départemental des finances publiques :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1. BEDEL Annie | 13. FRERET Céline |
| 2. BOBIGEAT Olivier | 14. GOMBERT Henri |
| 3. BONENFANT Bernard | 15. GUINDE Fabien |
| 4. BRUNET David | 16. HELLIO Pascale |
| 5. COURDAVAULT Nadia | 17. HOUZE Charles |
| 6. CRENEAULT Patrick | 18. HUET Catherine |
| 7. CROCHETTE Denis | 19. LAGREE Bernard |
| 8. DANIEL Bernard | 20. LAISNE Christine |
| 9. De POMMEREAU Gilles | 21. LE ROUX Serge |
| 10. DEGRENNE René | 22. MADIGAND Bernard |
| 11. DERU Didier | 23. MASSART Christine |
| 12. FORGET Michel | 24. MERDRIGNAC Annie |

25. MISSIR Stéphanie
26. ORHANT Dominique
27. PARIS Cécile
28. ROBERT Marcel
29. SEQUEIRA Paul

30. SOQUET Christiane
31. THEBAULT Monique
32. TOUMINET Jacques

Affaire n°7 : FINANCES – Budget 2020 – Subventions exceptionnelles aux associations caritatives

Rapporteur : Didier DERU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE**, d'attribuer de façon exceptionnelle, des subventions supplémentaires aux associations caritatives ci-dessous, dans le cadre de la crise sanitaire.

Association	Subvention exceptionnelle
Croix rouge française	6 000 €
Secours populaire français	4 000 €
Solidarité Pays de Dinan/Banque alimentaire	2 000 €
Les restos du Coeur	2 000 €

La dépense en résultant est inscrite au budget Ville, en section de Fonctionnement, au titre de l'année 2020.

Les interventions de M. DERU et de Mme BALAY-MIZRAHI figureront au procès-verbal de séance.

Affaire n°8 : FINANCEMENTS EXTERNES/ MUSEES – Convention de mécénat et de prêt d'objets pour l'exposition « et vous, êtes-vous plutôt crêpes ou galettes ? » entre la Ville de Dinan et le groupe LOC MARIA

Rapporteur : Joëlle LE GUIFFANT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** d'autoriser M. le Maire à signer la convention entre la Ville et LOC MARIA relative au mécénat et aux prêts d'objets dans le cadre de l'exposition « et vous, êtes-vous plutôt crêpes ou galettes ? »

La recette en résultant est inscrite au budget Ville, en section Investissement, à l'opération 41.

La discussion entre Mme LE GUIFFANT, M. DERU et M. le Maire figurera au procès-verbal de séance.

Affaire n°9 : AFFAIRES IMMOBILIERES - Aéroport - Vente de deux parcelles à la société Hélistrategy

Rapporteur : Olivier BOBIGEAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide **par 31 VOIX POUR et 4 OPPOSITIONS** (M. FORGET, S. MISSIR, S. CORBES et J. SANSON) :

1. De céder à la société Hélistrategy deux parcelles de 550 m² chacune, conformément au plan présenté, au prix global de 18 150 euros, soit le prix estimé par le service des domaines.
2. D'autoriser M. le Maire à conclure tous les documents se rapportant à cette affaire, les frais correspondant étant à la charge de l'acquéreur.

La discussion entre M. FORGET, M. BOBIGEAT, M. JOUNEAU, M. DERU et M. le Maire figurera au procès-verbal de séance.

Monsieur le Maire précise que la prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra le mardi 21 juillet à 19h30, salle de Conseil de Dinan agglomération.

La séance est levée à 20h45.